



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2026 de l'Anact « Manager, c'est tout un travail ! »

Lyon, 7 avril 2026

Du 15 au 19 juin prochain, ce sera la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) de l'Anact consacrée au management. L'occasion de partager des repères et des témoignages d'entreprises pour soutenir un management au plus près du terrain, en faveur de la QVCT.

Un récent rapport de l'Igas¹ montre que pour soutenir la qualité de vie et des conditions de travail et la performance des entreprises, les formes de management doivent évoluer vers des modalités davantage participatives, favorisant l'autonomie des salariés et la reconnaissance du travail effectué.

De telles évolutions sont susceptibles de répondre à plusieurs enjeux forts dans la période actuelle tels que prévenir les risques psychosociaux, limiter l'usure professionnelle, ou encore accompagner les transitions démographiques, numériques et écologiques.

Un management au plus près du terrain

Parler collectivement du travail, de ses difficultés, des pistes d'amélioration, réguler la charge, associer les salariés aux projets de changement, tester avec les équipes des nouveaux fonctionnements... Un ensemble de pratiques managériales permettent de progresser en matière de QVCT.

Mais pour les développer, il ne suffit pas de compter sur l'engagement individuel des manageuses et managers, leurs savoir-faire ou leurs qualités personnelles. Il est également nécessaire de mettre en place dans les entreprises des organisations du travail favorables à un management au plus près des réalités de terrain.

“ *À l'heure des transitions sociétales, écologiques et numériques, permettre au management d'agir, avec les équipes, au plus près des réalités du terrain, constitue un enjeu stratégique pour les entreprises.*

— Caroline Gadou, directrice générale de l'Anact

¹ Pratiques managériales dans les entreprises et politiques sociales en France : les enseignements d'une comparaison internationale (Allemagne, Irlande, Italie, Suède) et de la recherche

La semaine en détail

La Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2026 invitera les employeurs, RH, managers, salariés et leurs représentants à partager des témoignages d'entreprises qui font évoluer leur management, des regards d'experts ainsi que des pistes d'action possibles.

Au programme de la semaine

- En amont de la semaine : **les résultats d'un sondage Anact - Malakoff Humanis.**
- **Le 15 juin après-midi : « Manager, c'est tout un travail », un événement d'ouverture, au ministère du Travail et des Solidarités à Paris en présence du Ministre.**
- **Trois webinaires opérationnels :**
 - comment réguler la charge de travail ?
 - comment parler du travail pour l'améliorer ?
 - comment soutenir le travail des managers ?
- **Dans 16 régions, un événement collaboratif** organisé par les agences régionales de l'Anact (les Aract) et leurs partenaires pour partir à la recherche de pistes d'action face à des problématiques de management.
- **Une campagne sur les réseaux sociaux.**

À partir de la mi-avril, un kit sera mis à disposition des entreprises qui souhaitent animer un événement interne dans le cadre de la semaine.

>En savoir plus

Contacts Presse

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

Aurélien Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Anact

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des entreprises et des territoires. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.

En soutien de

Malakoff Humanis

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes. En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur les plans extra financiers, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans.

En partenariat avec

Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est un acteur essentiel pour l'emploi de personnes en situation de handicap. Elle accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé au travail et les entreprises pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. En 2025, l'Agefiph a accompagné 60 000 salariés et travailleurs indépendants en situation de handicap, plus de 2 200 nouvelles entreprises et 3000 organismes de formation. Elle anime un réseau de 10 000 référents handicaps au niveau national, et est le principal financeur des Cap Emploi et des plateformes "emploi accompagné".

ANDRH

Association loi 1901, créée en 1947, l'ANDRH est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 6 315 membres, organisée en 64 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

Mutualité Française

La Mutualité Française, un acteur clé de la protection sociale et de la santé. Créée en 1902, la Mutualité Française fédère aujourd'hui la quasi-totalité des mutuelles. À leurs côtés, elle agit pour la protection sociale de près de 32 millions de personnes en France et promeut le droit de toutes et tous à la pleine santé. Chaque jour, les mutuelles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément de la sécurité sociale, elles proposent aussi des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès, elles gèrent également une large offre de soins et services, et proposent de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire.

Ugecam

Le Groupe Ugecam est l'opérateur de santé de l'Assurance Maladie. Au sein de ses 250 établissements et services, sanitaires et médico-sociaux, et ses 10 centres de santé, il soigne et accompagne des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées fragilisés médicalement et socialement par la maladie ou le handicap.

Avec le soutien de



En partenariat avec

